



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE



Brest, le **25 JUIN 2019**

N° 0-18338-2019/PREMAR ATLANT/AEM/NP

### PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Division action de l'État en mer

Bureau Environnement marin

Le vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier  
préfet maritime de l'Atlantique

à

Destinataires « in fine »

**OBJET** : compte-rendu du comité de pilotage conjoints des sites Natura 2000 désignés au titre de la directive « Habitats » FR5202012 « Estuaire Loire Sud – Baie du Bourgneuf », FR5202011 « Estuaire Loire-Nord », et au titre de la directive « Oiseaux » FR5212014 « Estuaire Loire-Baie de Bourgneuf ».

**P. JOINTES** : a) compte-rendu de la réunion du 3 avril 2019 ;  
b) feuille d'émargement.

-

Le deuxième comité de pilotage de la démarche Natura 2000 des sites « Estuaire de la Loire externe », auquel vous étiez conviés, s'est déroulé le 3 avril 2019. Vous trouverez ci-joint son compte-rendu accompagné de la feuille d'émargement.

Ce comité de pilotage a permis de valider le diagnostic écologique. Compte tenu des réactions des membres du comité de pilotage suite à la présentation du diagnostic socio-économique, le président a demandé à réaliser une consultation écrite auprès des membres du copil pendant un mois à partir de la diffusion du présent compte-rendu. A l'issue de cette consultation, le diagnostic économique sera considéré comme validé par le comité de pilotage.

Le diagnostic socio-économique du document d'objectifs « Estuaire Loire externe » est téléchargeable sur le site : <http://estuaire-loire-externe.n2000.fr> – espace échanges –

Identifiant : inscrire le mot *utilisateur* Mot de passe : inscrire le mot *utilisateur*

Pour le préfet maritime de l'Atlantique et par délégation,  
l'administrateur général de 2<sup>ème</sup> classe des affaires maritimes  
Daniel Le Diréach  
adjoint au préfet maritime chargé de l'action de l'Etat en mer,

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- Membres du comité de pilotage Natura 2000 « Estuaire Loire externe »

### COPIES :

- Agence Française pour la Biodiversité – antenne Atlantique
- PREMAR ATLANT/AEM (ADJ - CDIV – ENV – GGEM)
- Archives (Dossier d'affaire – Chrono D06)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 AVRIL 2019

 <b>AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ</b> ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT   CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	<b>Compte-rendu du Comité de pilotage sur les diagnostics écologique et socio-économique du 03/04/2019</b>
	Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs des sites Natura 2000 en mer « Estuaire de la Loire externe » (ELE) ZPS & ZSC
	Participants : voir feuille de présence
	Rédaction du document : Laure Dupéchaud, Pauline Blanchard, Bertrand Augé
	Date du document : 04/2019

Le mercredi 3 avril s'est tenu à 9h30 dans les locaux de la DREAL des Pays de la Loire à Nantes, le deuxième comité de pilotage Natura 2000 du groupe de sites Natura 2000 « Estuaire Loire externe ».

A l'ordre du jour :

1. **Contexte Natura 2000 et calendrier d'élaboration du document d'objectifs**
2. **Validation du diagnostic écologique : méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques, poissons amphihalins, oiseaux marins, mammifères marins, habitats marins**
3. **Validation du diagnostic socio-économique : activités professionnelles et activités récréatives**
4. **Suites du travail et calendrier**

**Déroulé :** la réunion commence par un tour de table. Les membres du Copil interviennent au fur et à mesure de la présentation des différents sujets. Une discussion sur la validation des diagnostics est proposée à la suite de chaque sous-partie.

L'AGAM Le Diréach, adjoint du préfet maritime de l'Atlantique préside le comité de pilotage. Il introduit la séance en remerciant la DREAL Pays de la Loire de son accueil et présente succinctement ces trois sites N2000 contigus. Il laisse ensuite la parole à Laure Dupéchaud, chargée de mission Natura 2000 de ce groupe de sites à l'Agence française pour la biodiversité.

### 1. Contexte Natura 2000 et calendrier d'élaboration du docob

#### Rappel sur la démarche Natura 2000 et son intégration dans les politiques publiques

La démarche **Natura 2000** s'appuie sur deux directives européennes : Directive Habitats, Faune, Flore pour les espèces et les habitats, Directive Oiseaux pour l'avifaune, et s'inscrit dans des politiques issues d'autres directives européennes :

La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), déclinée au travers du Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM), cible le bon état du milieu marin et donc la préservation de ses différentes composantes (y compris espèces et habitats qui ne sont pas d'intérêt communautaire).

Le document stratégique de façade (DSF) décline la stratégie nationale mer et littoral pour chacune des quatre façades de l'hexagone. Il répond aux obligations de mise en œuvre de deux directives cadres européennes : la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » qui vise d'ici à 2020, l'atteinte ou le maintien du bon état écologique des milieux marins et la directive cadre « planification des espaces maritimes » qui établit un cadre pour la planification maritime et demande aux États membres d'assurer une coordination des différentes activités en mer. C'est un document intégrateur des activités économiques et des enjeux environnementaux qui intègre le PAMM au travers d'objectifs et d'indicateurs. Les deux premières parties du DSF, qui en compte quatre, sont regroupées sous le vocable « stratégie de façade maritime ». Ces SFM font l'objet d'une consultation du public du 4 mars au 4 juin. Elles seront adoptées par arrêtés inter préfectoraux en septembre 2019. Chacun est invité à faire état de ses observations et remarques sur le sujet via la consultation du public sur les stratégies de façade maritime sur le site internet Mer Littoral 2030 (<https://www.merlittoral2030.gouv.fr/>).

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) visant le bon état des eaux continentales et littorales est traduite via le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Loire Bretagne. A noter également que le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) estuaire de la Loire est en cours de révision.

Il est rappelé que Natura 2000 ne crée pas directement de réglementation mais que le comité de pilotage peut soumettre des propositions de mesures réglementaires aux autorités décisionnaires.

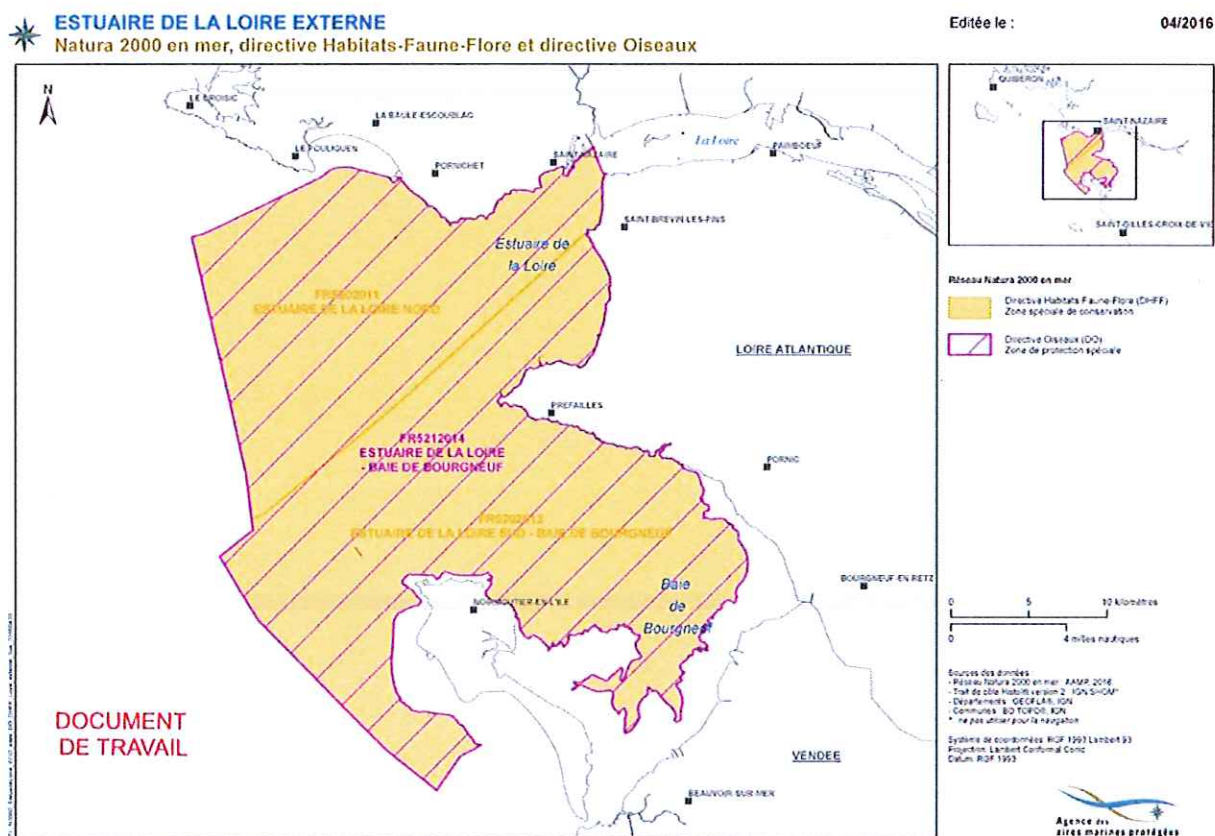


Figure 1: Périmètre du site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe

### Le calendrier d'élaboration du docob

Le document d'objectifs est élaboré par étapes successives :

- L'état initial, composé du contexte, des diagnostics écologique et socio-économique du site, et de la priorisation des enjeux écologiques
- La définition des objectifs à long terme et des objectifs opérationnels,

- La détermination de mesures.

Chaque étape donne lieu à une validation par le comité de pilotage.

## 2. Diagnostic écologique

### La méthode de hiérarchisation des enjeux

L'objectif de la méthode est d'être en capacité d'évaluer la responsabilité du site Natura 2000 pour les enjeux écologiques vis-à-vis du réseau Natura 2000 en France. Les « notes » attribuées aux différents enjeux écologiques contribuent à les classer entre eux par ordre de priorité d'action au sein du site et à l'échelle du réseau.

### Les poissons amphihalins

Six espèces de poissons fréquentent le site Natura 2000. L'une d'entre elles n'est pas listée au Formulaire Standard de Données (FSD) : l'Esturgeon européen. Il est donc envisagé de proposer une actualisation du FSD avec l'ajout de cette espèce. L'Esturgeon européen avait par ailleurs soulevé des questionnements en groupe de travail puisque, considéré comme disparu du bassin de la Loire, il a de nouveau été observé à l'embouchure de la Loire entre 2006 et 2016 (2 captures accidentelles recensées dans le site Natura 2000 et 3 captures accidentelles dans la Loire et au sud de Noirmoutier) et présente un enjeu prioritaire dans le site Natura 2000.

### Oiseaux marins

33 espèces sont listées au FSD mais selon les études et campagnes menées en mer et dires d'experts, 92 espèces sont observées régulièrement sur le site Natura 2000.

Le Docob traite des espèces qui dépendent du site pour leur repos, leur alimentation ou leur reproduction. La hiérarchisation des enjeux est donc effectuée sur ces espèces en nidification, en hivernage et en période internuptiale. Les individus concernés uniquement par du passage migratoire ou des haltes de courte durée sont référencés dans le document d'objectifs mais ne font pas l'objet d'enjeux hiérarchisés.

D'après les résultats de la hiérarchisation des enjeux, la sterne arctique apparaît comme la première espèce à enjeu prioritaire. Cependant, en raison de la nidification anecdotique de l'espèce en Pays de la Loire, limite méridionale de son aire de nidification, et suite à un échange en copil, celle-ci sera écartée du travail de hiérarchisation des enjeux.

### Mammifères marins

Parmi les quatre espèces de mammifères marins ayant été observées dans le périmètre du site Natura 2000, le phoque gris et le phoque veau marin ne figurent pas au FSD. Il sera donc proposé de les intégrer au document lors de sa réactualisation.

L'espèce qui présente un enjeu fort est le Grand dauphin en période hivernale.

### Habitats marins

Les habitats marins sont caractérisés à différents niveaux : les habitats génériques, eux-mêmes déclinés en habitats élémentaires et habitats particuliers. Ils se distinguent par les facteurs discriminants que sont l'étagement (profondeur), la granulométrie, la salinité ainsi que des groupes d'espèces dominantes, des espèces structurantes ou un intérêt écologique distinctif.

La cartographie utilisée pour ce diagnostic date de 2013. Il existe aussi des données plus anciennes et d'autres plus ponctuelles qui viennent enrichir ce diagnostic et pourront continuer de le faire tout au long de la durée de vie du Docob.

Tous les habitats subtidaux (toujours sous l'eau, à faible profondeur) du site Natura 2000 sont identifiés à enjeux forts selon la méthode de hiérarchisation. Sur la cartographie, ils couvrent donc la majeure partie du site qui est 100 % marin.

Mme Garçon (Armateurs de France) interroge le copil sur la façon de prioriser les mesures sur les sites Natura 2000 si tous les enjeux sont au même niveau de hiérarchisation. Mme Dupéchaud répond que l'objet de la hiérarchisation est de prioriser les actions au niveau du réseau de sites Natura 2000 métropolitain. Le caractère estuarien et la superficie du site Natura 2000 ELE en font un site d'importance à l'échelle du réseau, vis-à-vis des habitats marins spécifiques à ce milieu. D'autre part, les notes issues de la hiérarchisation des enjeux varient de 1 à 10. Un enjeu est perçu comme fort à partir de la note de 5 sur 10. Au sein même du groupe des habitats à

enjeux forts, la classification pourrait permettre de prioriser les actions à mettre en œuvre selon la valeur de la note.

Mme Garçon constate que les habitats remaniés sont classés en enjeux forts. Elle demande alors quels seront les objectifs de maintien ou de restauration des habitats qui font l'objet de fortes modifications anthropiques ? (par exemple : dragage, clapage ou extraction de granulats marins)

Mme Dupéchaud répond qu'un enjeu fort ne signifie pas que l'état de conservation de l'habitat soit bon, mais bien que le site a une forte responsabilité pour cet habitat. Des choix collectifs devront être faits lors de la définition du niveau d'ambition des objectifs à long terme (OLT), en maintenant ou améliorant l'état de conservation de ces habitats ; il s'agit ici de tendances (amélioration ou maintien) du fait de la difficulté à définir précisément cet état.

M. Lehay (Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire) réagit par rapport à l'intégration du chenal compte tenu du fort enjeu économique. L'AGAM Le Direach répond qu'au moment de la désignation des sites, il avait été question d'exclure le chenal mais le ministère en charge de l'écologie a tranché en faveur de son intégration.

Le COREPEM demande à ce que la mosaïque d'habitats soit prise en considération avec finesse lors de la définition des mesures.

Jean-Claude Ménard (association ELV) ajoute qu'il existe de nombreuses études sur les macro-algues qu'il sera important d'utiliser.

M. Crochet de l'APLAV interroge la chargée de mission sur le fait que les coquillages récoltés par l'activité de la pêche à pied ne sont pas pris en compte dans le diagnostic. Mme Dupéchaud répond que les coquillages ne sont pas des espèces listées dans les directives Natura 2000, ils ne peuvent donc être traités directement. Par contre leurs habitats sont pris en considération comme des enjeux du site et les actions en leur faveur favoriseront les espèces qui y vivent, dont les coquillages.

Mme Delaby (DREAL Pays de la Loire) fait remarquer aux membres du copil que la réalisation de ce diagnostic écologique a représenté un gros travail de synthèse.

**En l'absence d'opposition des membres du copil à la demande de validation de cette partie du docob, le président acte la validation du diagnostic écologique.**

Il est accessible en ligne en version pdf sur le site internet du site natura 2000 <http://estuaire-loire-externe.n2000.fr/participer>.

### 3. Le diagnostic socio-économique

Des fiches ont été rédigées pour caractériser les activités professionnelles, récréatives et l'action publique sur le site Natura 2000. En raison de la quantité importante d'informations, les fiches « activités » ne peuvent pas être présentées individuellement en copil, mais elles ont préalablement été vues en groupe de travail et mises à disposition des membres du copil sur le site internet du site depuis le 25 mars. Les données spatiales ont été synthétisées dans des cartes qui sont projetées aux membres du Copil.

Il est noté que certaines cartes sont encore en cours d'élaboration. Les fiches concernées ont donc été notifiées avec, en commentaire, les informations qui seront cartographiées ultérieurement.

#### Les activités professionnelles

##### *Dragage-clapage*

M. Lehay intervient pour préciser que la zone référencée comme clapage dans le chenal ne doit pas l'être en tant que telle mais plutôt comme une zone de remise en suspension. Mme Dupéchaud prendra en compte la modification et précise que le chenal de navigation est considéré comme une zone de dragage mais aussi de rejet car la drague aspiratrice stationnaire, aspire les sédiments et les refoule immédiatement à une distance de 80 à 400 m par conduite flottante.

##### *Navigation aérienne*

L'AGAM Le Direach interroge Mme Dupéchaud sur les impacts potentiels de la navigation aérienne sur la zone. Celle-ci répond que la fiche relative à cette activité n'a pas encore été rédigée. Il faudra prendre en compte la

réglementation déjà existante. Le plafond de navigation aérienne est de 300 pieds partout à l'exception des zones bénéficiant d'une dérogation spéciale. La pression la plus prégnante en mer semble être celle engendrée par les drones, particulièrement en zone côtière en période de nidification.

La question se pose aussi pour les avions à banderoles publicitaires qui longent les plages en période estivale. Les manifestations aériennes font l'objet d'une autorisation préfectorale soumise à évaluation des incidences Natura 2000.

### *Pêche professionnelle*

La carte de synthèse présente le nombre de navires en action de pêche par an présent dans une maille de 1 mille nautique par 1 mille nautique (cela signifie qu'un navire peut être présent une fois ou tous les jours dans une maille et sera représenté de la même manière). Il ne s'agit pas de l'intensité de pêche car il n'y a pas d'information sur la durée de pêche mais d'une carte de présence des navires. Les cartes ont été élaborées à l'aide des données AIS et VMS sur 130 navires et d'enquêtes ayant vocation à représenter la totalité de la flotte de pêche grâce au système Valpena (évaluation des activités de Pêche au regard des Nouvelle Activités), système géré par le Comité Régional des Pêches et des Elevages marins (Corepem) des Pays de la Loire. Une carte du même type par engin est présentée dans le diagnostic.

L'AGAM Le Direach interroge la chargée de mission sur le lancement de l'analyse du risque pêche sur ce groupe de sites. Mme Baudinière (COREPEM) répond que ce travail est réalisé dans le cadre du programme LCN 2000 financé par l'Europe. Actuellement, les premiers croisements ont été réalisés à partir des données VALPENNA et VMS. L'objectif est de faire coïncider le calendrier d'élaboration du docob avec celui de l'ARP pour que les mesures du docob intègrent les résultats de l'analyse, donc les mesures relatives à la pêche professionnelle. Des enquêtes complémentaires sont prévues pour préciser la saisonnalité par engin de pêche.

Cette analyse concerne les habitats marins, il n'existe pas, à ce jour, de méthode nationale pour traiter des enjeux espèces. Ces interactions avec les espèces seront traitées dans le cadre du Docob, comme les autres activités.

L'AGAM Le Direach précise alors qu'une fois ce travail d'analyse réalisé, il sera présenté aux membres du copil qui seront sollicités pour valider les mesures qui en découleront.

Mme Garçon interroge l'opérateur sur le travail en cours relatif aux zones fonctionnelles halieutiques à partir desquelles seront désignées des zones de conservation halieutiques. Mme Baudinière répond que le COREPEM n'est pas partenaire de ce projet. Pour l'instant ils souhaitent se mobiliser sur le programme LCN 2000 compte tenu de l'important travail d'acquisition de connaissances, avant de travailler sur d'autres projets.

### *Conchyliculture*

Les chiffres concernant l'ostréiculture dans le site sont erronés et seront actualisés. La Baie de Bourgneuf n'est pas l'un des principaux sites de captage pour l'huître.

## **Les activités récréatives**

### *Activités nautiques*

Les activités nautiques concernent la plaisance et leurs infrastructures/équipements, les sports de loisir en mer, les manifestations nautiques. Elles sont synthétisées dans une carte présentant les principaux bassins de navigation et les sites d'accès au plan d'eau.

### *Pêche récréative*

La pêche sous-marine n'apparaît pas sur la carte par manque de données.

Un membre du copil fait remarquer que la pêche sous-marine n'est pas mentionnée. Mme Blanchard répond que cette activité n'apparaît pas sur la carte par manque de données. M. Jean-Claude Ménard lui propose alors de compléter le diagnostic.

Celle-ci sera actualisée avec les informations que pourront lui apporter les membres du copil en incluant les sites de pêche et de chasse sous-marine identifiés.

### *Baignade et fréquentation des plages*

Le label Pavillon Bleu est attribué chaque année. La liste des plages bénéficiant de ce label est donc sujette à changements réguliers.

Les données concernant la fréquentation des plages sont interrogées par les membres du copil ; Mme Blanchard répond qu'elles sont issues de profils de plages produits par l'Agence régionale de santé (ARS).

Comme pour l'ensemble des sujets traités dans le document d'objectifs, le diagnostic est une image instantanée d'activités et de milieux en perpétuel changement. Toutes les cartes sont datées pour caractériser l'activité à un moment donné.

#### Qualité de l'eau

La fiche qualité de l'eau est en cours de rédaction. Il sera important de faire référence à l'articulation entre politiques publiques car les problématiques liées à la gestion et l'amélioration de la qualité de l'eau continentale et littorale sont traitées dans le SDAGE et SAGE Estuaire en cours de révision.

La question de la qualité de l'eau sera traitée dans la partie contexte de l'état initial et en tant que facteur d'influence dans la définition des objectifs opérationnels.

A l'issue de la présentation du diagnostic économique, l'AGAM Le Direach en tant que président du comité de pilotage, interroge les membres du copil sur la validation du diagnostic socio-économique.

M. Lehay, réagit en précisant que l'ensemble des fiches activités ne sont pas encore finalisées. Il souhaite encore faire des remarques concernant la circulation maritime et le clapage.

Compte tenu des réactions des membres du comité de pilotage, la chargée de mission note la révision des fiches activités suivantes :

- Extraction de granulats marins (périmètre du PER (Permis Exclusif de Recherches)),
- Conchyliculture
- Pêche récréative,
- Navigation aérienne,
- dragage/clapage,
- complexe industrialo-portuaire
- transport maritime
- circulation maritime

**Le président demande que ces révisions soient réalisées par l'opérateur et qu'elles fassent l'objet d'une consultation écrite auprès des membres du copil pendant un mois à partir de la diffusion du présent compte-rendu. A l'issue de cette consultation, le diagnostic économique sera considéré comme validé par le comité de pilotage.**

Le représentant de l'APLAV intervient pour demander que la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur ce triple site ne soit pas anti-économique.

Mme Dupéchaud répond que la démarche Natura 2000 répond à deux directives environnementales qui prévoient la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire tout en conciliant les usages socio-économiques des sites désignés. Il faut ainsi chercher à adapter les usages pour atteindre les objectifs de ce triple site.

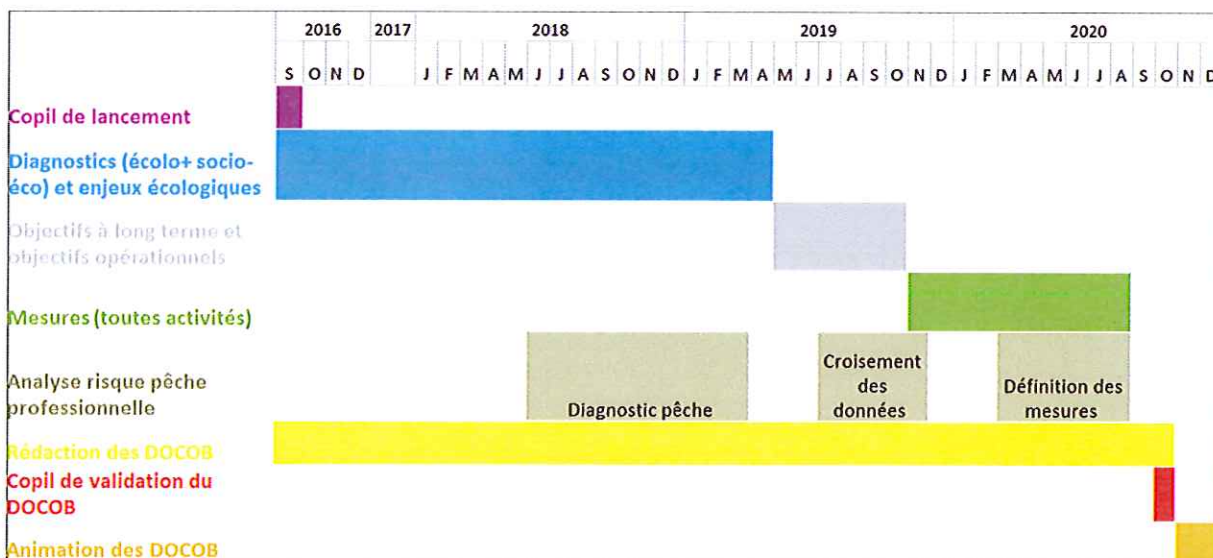
Mme Legrand (DIRM NAMO) ajoute que le plan social économique est au cœur du DSF sur des cycles de 6 ans. Le représentant de l'APLAV prend l'exemple du marais breton sur lequel des projets ont été interdits. Mme Trécant (chargée de mission du site N2000 « Estuaire de la Loire ») répond que ces projets n'ont pas été interdits dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000 mais par application du Plan Local d'Urbanisme et de la réglementation liée à la protection des zones humides.

Enfin, M. Pibot (AFB) ajoute qu'il faut également tenir compte du fait que bon nombre d'activités économique dépendent de la qualité du milieu marin.



#### 4. Suites du travail et calendrier

Le calendrier d'élaboration du document d'objectifs est le suivant :



Après validation de l'état initial, le travail s'axera sur la définition des objectifs à long terme (ce que l'on souhaite atteindre comme état) et opérationnels (les choix de gestion). Le long terme considéré ici est de 10-15 ans.

La démarche tableau de bord permettra d'intégrer l'évaluation dans la démarche d'élaboration du docob.

Des questions se posent sur l'évolution de la situation dans le site durant la mise en œuvre du docob : Comment prendre en compte les évolutions tendanciennes dans les choix de gestion ? Quel sera le lien avec les études prospectives ?

Le document d'objectifs est révisé tous les 6 ans, ce qui permet d'adapter le diagnostic et les mesures lorsque nécessaire. De plus, si des évolutions notables sont constatées pendant la rédaction du Docob, celles-ci seront prises en compte au fil de l'eau.

Pour rappel, les documents de travail, supports de présentation et compte-rendu de réunion sont accessibles sur le site <http://estuaire-loire-externe.n2000.fr/participer>.










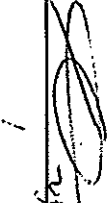
Identifiant : *utilisateur*

Mot de passe : *utilisateur*

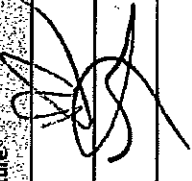

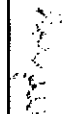

Les questions étant épuisées, la réunion est clôturée à 11h30.



Pour le préfet maritime de l'Atlantique et par délégation,  
l'administrateur général de 2<sup>ème</sup> classe des affaires maritimes  
Daniel Le Diréach  
adjoint au préfet maritime chargé de l'action de l'Etat en mer


Copie Estuaire de la Loire externe - 03.04.2019

Membre du Copil	Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
Préfecture maritime de l'Atlantique	Daniel	LE DREACH	daniel.ledreach@premar-atlantique.gouv.fr	
	Sophie	OLLIVIER	sophie.ollivier@premar-atlantique.gouv.fr	
	Romina	REROT	romina.erot@loire-atlantique.gouv.fr	
Préfecture des Pays de la Loire	Eric	CAGNEAUX	eric.cagneaux@vendee.gouv.fr	
	Xavier	HINDERMEYER	xavier.hindermeier@developpement-durable.gouv.fr	
Préfecture de Vendée	Thibaut	NOVARESE	thibaut.novaresse@developpement-durable.gouv.fr	
	Françoise	DELABY	francoise.delaby@developpement-durable.gouv.fr	
	François	VICTOR	francois.victor@developpement-durable.gouv.fr	
DIRM NAMO	Mélina	LEGERAND		
	Laura	FILLINGER	laura.fillinger@developpement-durable.gouv.fr	
DDTM Loire-Atlantique	Cécile	TOUGERON	cecile.tougeron@loire-atlantique.gouv.fr	
	Damien	PORCHER-LABREUILLE	damien.porcher-labreuille@loire-atlantique.gouv.fr	
	Fabrice	BOISSON	fabrice.boisson@loire-atlantique.gouv.fr	
	Sandrine	SELLIER-RICHEZ	sandrine.sellier-richez@loire-atlantique.gouv.fr	
	Pascal	NAULLEAU	pascal.naulleau@vendee.gouv.fr	
DDTM Vendée	Hugues	VINCENT	hugues.vincent@vendee.gouv.fr	
	Pascal	LE BIHAN	pascal.lebihan@intradef.gouv.fr	
Commandant de la zone maritime Atlantique	Claire	BERTRAND	claire.bertrand@intradef.gouv.fr	
	Alexandre	GUEGAN	combrast@premar-atlantique.gouv.fr marc.guegan@intradef.gouv.fr et mg3359@sta.fr.	


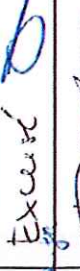



représentés par


Membre du Copil	Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
AFB	Bertrand	AUGE	<a href="mailto:bertrand.auge@afbiolodiversite.fr">bertrand.auge@afbiolodiversite.fr</a>	
	Laure	DUPECHAUD	<a href="mailto:laure.dupechaud@afbiolodiversite.fr">laure.dupechaud@afbiolodiversite.fr</a>	
	Pauline	BLANCHARD	<a href="mailto:pauline.blanchard@afbiolodiversite.fr">pauline.blanchard@afbiolodiversite.fr</a>	
	Olivier	LEDOUBLE	<a href="mailto:olivier.ledouble@onema.fr">olivier.ledouble@onema.fr</a>	
Agence de l'Eau Loire Bretagne - Délégation Ouest Atlantique	Patrick	LAPOIRIE	<a href="mailto:patrick.lapoirie@afbiolodiversite.fr">patrick.lapoirie@afbiolodiversite.fr</a>	
	Bertrand	GAETANO	<a href="mailto:bertrand.gaetano@onema.fr">bertrand.gaetano@onema.fr</a>	
IFREMER	Bernadette	DORET	<a href="mailto:bernadette.doret@eau-loire-bretagne.fr">bernadette.doret@eau-loire-bretagne.fr</a>	
	Joëlle	TRICOIRE		
	Jacques	BINOT	<a href="mailto:jacques.binot@ifremer.fr">jacques.binot@ifremer.fr</a>	
Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire	Jean-Louis	GAIGNON		
	Didier	LEHAY	<a href="mailto:d.lehay@nantes.port.fr">d.lehay@nantes.port.fr</a>	
Conservatoire du littoral - Délégation Centre-Atlantique	Colette	LE BOLLOCH	<a href="mailto:c.lebolloch@nantes.port.fr">c.lebolloch@nantes.port.fr</a>	
	Jérôme	GUEVEL	<a href="mailto:centre-atlantique@conservatoire-du-littoral.fr">centre-atlantique@conservatoire-du-littoral.fr</a>	
Station de biologie marine de Concarneau	Patrice	BELZ		
	Sandrine	DERRIEN	<a href="mailto:derrien@mhnh.fr">derrien@mhnh.fr</a>	
ONCFS Bretagne Pays de Loire			<a href="mailto:dr.bretagne-paysdeleloire@oncfs.gouv.fr">dr.bretagne-paysdeleloire@oncfs.gouv.fr</a>	
			<a href="mailto:ars-pdl@direction-generale@ars.sante.fr">ars-pdl@direction-generale@ars.sante.fr</a>	
ARS des Pays de Loire	Rodrigue	LE TORT	<a href="mailto:rodrigue.letort@ars.sante.fr">rodrigue.letort@ars.sante.fr</a>	

Membre du Copil	Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
DRASSM			<a href="mailto:le-drassm@culture.gouv.fr">le-drassm@culture.gouv.fr</a>	
	Annie	DUMONT	<a href="mailto:annie.dumont@culture.gouv.fr">annie.dumont@culture.gouv.fr</a>	
Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique (DRJSCS)	Matthieu	MOUSSERION	<a href="mailto:matthieu.mousserion@loire-atlantique.gouv.fr">matthieu.mousserion@loire-atlantique.gouv.fr</a>	
Conseil régional des Pays de la Loire			<a href="mailto:accueil@paysdelaloire.fr">accueil@paysdelaloire.fr</a>	
Conseil départemental de Loire-Atlantique	Freddy	HERVOCHON	<a href="mailto:freddy.hervochon@loire-atlantique.fr">freddy.hervochon@loire-atlantique.fr</a>	
Conseil départemental de Vendée	OLIVIER	BOSSU	<a href="mailto:olivier.bossu@vendee.fr">olivier.bossu@vendee.fr</a>	
	Maggy	GRILA	<a href="mailto:maggy.grila@vendee.fr">maggy.grila@vendee.fr</a>	
	Valérie	FRAUX	<a href="mailto:vfraux@mairie-pornichet.fr">vfraux@mairie-pornichet.fr</a>	
Mairie de Pornichet	Christophe	DAGUIZE	<a href="mailto:cdaguize@mairie-pornichet.fr">cdaguize@mairie-pornichet.fr</a>	
Mairie de Saint-Nazaire			<a href="mailto:contact@mairie-saintnazaire.fr">contact@mairie-saintnazaire.fr</a>	
Mairie de la Baule-Escoublac	Franck	LOPIS	<a href="mailto:franck.lopis@mairie-labaule.fr">franck.lopis@mairie-labaule.fr</a>	
	Philippe	GERVOT	<a href="mailto:accueil@mairie-labaule.fr">accueil@mairie-labaule.fr</a>	
Mairie de la Bernerie-en-Retz			<a href="mailto:contact@mairie-labernerie.fr">contact@mairie-labernerie.fr</a>	
Mairie de Moutiers-en-Retz			<a href="mailto:contact@mairie-lesmoutiersenretz.fr">contact@mairie-lesmoutiersenretz.fr</a>	
Mairie de la Plaine-sur-mer	René	BERTHE	<a href="mailto:r-berthe@laplainesurmer.fr">r-berthe@laplainesurmer.fr</a>	
	Patrick	FEVRE	<a href="mailto:p-fevre@laplainesurmer.fr">p-fevre@laplainesurmer.fr</a>	
Mairie de Pornic			<a href="mailto:contact@pornic.fr">contact@pornic.fr</a>	
Mairie de Préfailles	Claude	CAUDAL	<a href="mailto:claudc.caudal@wanadoo.fr">claudc.caudal@wanadoo.fr</a>	

Membre du Copil	Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
Maire de Saint-Brévin-les-Pins		MARTIN	<a href="mailto:amartin@saint-brevin.fr">amartin@saint-brevin.fr</a>	
Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef	Daniel	CHARPENTIER	<a href="mailto:dcharpentier@stmichelchefchef.fr">dcharpentier@stmichelchefchef.fr</a>	
Mairie de Noirmoutier-en-l'île	Yves	PERROCHEAU	<a href="mailto:mairie@ville-noirmoutier.fr">mairie@ville-noirmoutier.fr</a>	
Mairie de l'Epine			<a href="mailto:mairielepine@wanadoo.fr">mairielepine@wanadoo.fr</a>	
Mairie de la Guérinière			<a href="mailto:mairie.lagueneriniere@wanadoo.fr">mairie.lagueneriniere@wanadoo.fr</a>	
Mairie de Barbatre			<a href="mailto:accueil.mairie@barbatre.fr">accueil.mairie@barbatre.fr</a>	
Mairie de Bouin	Jean-Yves	GAGNEUX	<a href="mailto:mairie-de-bouin@bouin.fr">mairie-de-bouin@bouin.fr</a>	
Mairie de Beauvoir-sur-mer			<a href="mailto:secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr">secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr</a>	
Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)			<a href="mailto:carene@aggllo-carene.fr">carene@aggllo-carene.fr</a>	
	Anne-Sophie	GUILLOU	<a href="mailto:guillouas@aggllo-carene.fr">guillouas@aggllo-carene.fr</a>	
	Michelle	BURNET	<a href="mailto:burnetm@aggllo-carene.fr">burnetm@aggllo-carene.fr</a>	
CAP Atlantique	Gaëlle	GAUDIN	<a href="mailto:gauding@aggllo-carene.fr">gauding@aggllo-carene.fr</a>	
			<a href="mailto:accueil@cap-atlantique.fr">accueil@cap-atlantique.fr</a>	
Communauté de communes de Pornic			<a href="mailto:accueil@cccornic.fr">accueil@cccornic.fr</a>	
Pornic Agglo Pays de Retz	Typhaine	YVON	<a href="mailto:tyvon@pornicagglo.fr">tyvon@pornicagglo.fr</a>	
	Ludivine	PERINEL	<a href="mailto:lperinel@pornicagglo.fr">lperinel@pornicagglo.fr</a>	
Communauté de communes du sud-estuaire	Emmanuelle	LARDEUX	<a href="mailto:e.lardeux@cc-sudestuaire.fr">e.lardeux@cc-sudestuaire.fr</a>	
Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Antoine	BAND	<a href="mailto:contact@iledenoirmoutier.org">contact@iledenoirmoutier.org</a>	








Jacques BOZEC

Membrane du Copil	Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
Communauté de communes du Pays de Gois	Jean-Yves	GAGNEUX	<a href="mailto:mairie-de-bouin@bouin.fr">mairie-de-bouin@bouin.fr</a>	
Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière			<a href="mailto:info@parc-naturel-briere.fr">info@parc-naturel-briere.fr</a>	
			<a href="mailto:contact@smidap.fr">contact@smidap.fr</a>	
Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture marine et de la pêche en Pays de la Loire (SMIDAP)	Erwann	LE FLOCH	<a href="mailto:erwann.lefloch@smidap.fr">erwann.lefloch@smidap.fr</a>	
	Philippe	GLIZE	<a href="mailto:philippe.glize@smidap.fr">philippe.glize@smidap.fr</a>	
CLE du SAGE de l'Estuaire de la Loire	Stéphane	RENOU	<a href="mailto:svloa@syndicatloireaval.fr">svloa@syndicatloireaval.fr</a>	
	Christian	COUTURIER		
CLE du SAGE du Marais Breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf	Robert	GUERINEAU	<a href="mailto:srocq@baie-bourgneuf.com">srocq@baie-bourgneuf.com</a>	
Comité de pilotage du site N2000 "Estuaire de la Loire"	Frederic <i>Guemahin</i>	MORE <i>Guemahin</i>	<a href="mailto:frederic.more@loire-atlantique.fr">frederic.more@loire-atlantique.fr</a> <i>Guemahin - inges@loire-atlantique.fr</i>	<i>Frederic</i> 
	Stéphanie	TRECAT	<a href="mailto:stephanie.trecat@loire-atlantique.fr">stephanie.trecat@loire-atlantique.fr</a>	
Comité de pilotage du site N2000 "Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier, forêt de Monts"		LECLUEE		
	Julie	AYCAGUER	<a href="mailto:jaycaguer@baie-bourgneuf.com">jaycaguer@baie-bourgneuf.com</a>	
Association du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf "ADBYBB"	Noël	FAUCHER	<a href="mailto:jaycaguer@baie-bourgneuf.com">jaycaguer@baie-bourgneuf.com</a>	
	Estelle	BAUDINIÈRE	<a href="mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr">estelle.baudiniere@corepem.fr</a>	
	José	JOUNEAU	<a href="mailto:jouneau.jose@orange.fr">jouneau.jose@orange.fr</a>	
COREPEM	Hervé	BAUD	<a href="mailto:betty.baud@wanadoo.fr">betty.baud@wanadoo.fr</a>	
	Fanny	BRIVOAL	<a href="mailto:fanny.brivoal@corepem.fr">fanny.brivoal@corepem.fr</a>	
	<i>Ion</i>	<i>TILLIER</i>	<a href="mailto:ion.tillier@corepem.fr">ion.tillier@corepem.fr</a> <i>corepem@corepem.fr</i>	

Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
		<a href="mailto:accueil@huitres-de-bretagne.com">accueil@huitres-de-bretagne.com</a>	
Jacques	SOURBIER		
Claudia	ABGRALL	<a href="mailto:cabgrall@crcepdl.fr">cabgrall@crcepdl.fr</a>	
Marion	PETIT		
Stéphanie	AUMEUNIER	<a href="mailto:stephanie.aumeunier@loire-estuaire.org">stephanie.aumeunier@loire-estuaire.org</a>	
Cédric	BELLUC	<a href="mailto:cedric.belluc@loire-estuaire.org">cedric.belluc@loire-estuaire.org</a>	
Kristell	LE BOT	<a href="mailto:kristell.lebot@loire-estuaire.org">kristell.lebot@loire-estuaire.org</a>	
		<a href="mailto:feder.pecheurs.mer@wanadoo.fr">feder.pecheurs.mer@wanadoo.fr</a>	
Christophe	VERHAGUE	<a href="mailto:christophe.verhague@lafargeholicim.com">christophe.verhague@lafargeholicim.com</a>	
		<a href="mailto:contact@enr.fr">contact@enr.fr</a>	
Landry	METRIAU	<a href="mailto:metriau.landry@orange.fr">metriau.landry@orange.fr</a>	
		<a href="mailto:comite.departemental44@orange.fr">comite.departemental44@orange.fr</a>	
		<a href="mailto:fnppsf.paysdeloire@orange.fr">fnppsf.paysdeloire@orange.fr</a>	
		<a href="mailto:contact@unan44.fr">contact@unan44.fr</a>	
Jean-Yves	BERTHOU		
		<a href="mailto:contact@voilepaysdelaloire.com">contact@voilepaysdelaloire.com</a>	
Serge	RAPHALEN	<a href="mailto:serge.raphalen@orange.fr">serge.raphalen@orange.fr</a>	
Grégory	BOYER-GIBAUD	<a href="mailto:g.boyer-gibaud@voilepaysdelaloire.com">g.boyer-gibaud@voilepaysdelaloire.com</a>	

Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
		<a href="mailto:accueil@ctbpl.fr">accueil@ctbpl.fr</a>	
Mickaël	POTARD	<a href="mailto:mickael.potard@lpo.fr">mickael.potard@lpo.fr</a>	
	<del>LEMOISY</del>	<del><a href="mailto:edclawray@orange.fr">edclawray@orange.fr</a></del>	
	MENARD	<a href="mailto:j.c.menard@club-internet.fr">j.c.menard@club-internet.fr</a>	
Agnès	GARCON	<a href="mailto:agarcon@charier.fr">agarcon@charier.fr</a>	
Alain	ANDROMAQUE	<a href="mailto:alain.andromaque@wanadoo.fr">alain.andromaque@wanadoo.fr</a>	
Maryvonne	GUERIN	<a href="mailto:maryvguerin@gmail.com">maryvguerin@gmail.com</a>	
		<a href="mailto:contact@apbo85.org">contact@apbo85.org</a>	
Landry	METRIAU	<a href="mailto:apoci@orange.fr">apoci@orange.fr</a>	
	<del>Guillaume LEVEQUE</del>		
Patrick	BLANPAIN	<a href="mailto:patblanpain@yahoo.fr">patblanpain@yahoo.fr</a>	
Patrick	CARTON	<a href="mailto:patrick.carton44@gmail.com">patrick.carton44@gmail.com</a>	
Olivier	GANNE	<a href="mailto:olivier.ganne@bretagne-vivante.org">olivier.ganne@bretagne-vivante.org</a>	
Yves-Patrice	BOURDON	<a href="mailto:yvesbourdon@gmail.com">yvesbourdon@gmail.com</a>	
		<a href="mailto:contact@fne-pays-de-la-loire.fr">contact@fne-pays-de-la-loire.fr</a>	
Frédéric	LE DEIST	<a href="mailto:president@pilotes-loire.com">president@pilotes-loire.com</a>	
Bertrand	MORIO	<a href="mailto:pm-nantes@pilotes-loire.com">pm-nantes@pilotes-loire.com</a>	



Membre du Copil	Prénom	Nom	Adresse mail	Signature
Association des pilotes de la Loire	Laurent	HERPIN	<a href="mailto:pm-nantes@pilotes-loire.com">pm-nantes@pilotes-loire.com</a>	
Comité régional de tourisme des Pays de la Loire			<a href="mailto:crte.pdl@orange.fr">crte.pdl@orange.fr</a>	
Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire	EMMANUEL	JAHAN	<a href="mailto:emmanuel.jahan@nantesstnzaire.cci.fr">emmanuel.jahan@nantesstnzaire.cci.fr</a>	
Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	Michel	COUDRIAU	<a href="mailto:webmaster@paysdelaloire.cci.fr">webmaster@paysdelaloire.cci.fr</a>	
Conservatoire régional des espaces naturels des Pays de la Loire	Franck	BOITARD	<a href="mailto:f.boitard@cenpaysdelaloire.fr">f.boitard@cenpaysdelaloire.fr</a>	
	Loïc	BIDAULT	<a href="mailto:l.bidault@cenpaysdelaloire.fr">l.bidault@cenpaysdelaloire.fr</a>	
	Annabelle	ORSAT	<a href="mailto:annabelle.orsat@eef.fr">annabelle.orsat@eef.fr</a>	
Association des industriels de l'estuaire de la Loire	Jean-Yves	CROCHET		
Association pêche de loisirs Atlantique Vendée (APLAV)	Patrick	LEBOEUF	<a href="mailto:aplav85@gmail.com">aplav85@gmail.com</a>	
Loire Grands Migrateurs (LOGRAMI)	Aurora Lionel	BARSEZ RESSE	<a href="mailto:logrami@logrami.fr">logrami@logrami.fr</a> <a href="mailto:ri.mollé.besse@logrami.fr">ri.mollé.besse@logrami.fr</a>	
Bioltoral	Anne-Laure	BARILLE	<a href="mailto:al.barille@bio-littoral.fr">al.barille@bio-littoral.fr</a>	
Association Coorlit 85 / FNE 85 / 12/12	Morgane	GOERIN D'AVIET	<a href="mailto:morgane@coorlit85.com">morgane@coorlit85.com</a>	
Belet Jean Yves	J Yves		APLAV	
Adrien Jullien			APLAV	
Léonard Sabatier			APLAV	
PIBOT Alain AFB	Alain	PIAOT	AFB	